



# COMMUNE DE GRANCY

## RAPPORT DE GESTION

### 2020

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2020, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

## 1. Administration générale

### Autorités

- **Municipalité**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la Municipalité de Grancy se compose de la manière suivante :

<b>Olivier Devantay</b> Syndic	<b>Administration &amp; Finances</b>	Administration générale, finances, personnel communal, intérêts généraux, tourisme, aménagement du territoire
<b>Christian Devantay</b> Vice-syndic 2016-2017	<b>Travaux &amp; Services industriels</b>	Travaux publics, environnement, urbanisme, police des constructions, assainissement, eau, électricité, gaz, carburants
<b>Claude Henneberger</b> Vice-syndic 2017-2018	<b>Sécurité publique &amp; Déchets</b>	Sécurité publique, police, défense incendie, protection civile, parcs et promenades, cimetière, gestion des déchets
<b>Pierrette Pittet</b> Vice-syndic 2019-2020	<b>Formation, Culture &amp; Forêts</b>	Formation, associations scolaires, parascolaire, culture, jeunesse, seniors, églises, sports, forêts, chemins forestiers
<b>Michel Siegrist</b> Vice-syndic 2020-2021	<b>Bâtiments &amp; Affaires sociales</b>	Domaines, terrains, bâtiments, aide sociale, assurances sociales, santé publique, logement, accueil de la petite enfance

Durant l'année 2020 la Municipalité a tenu, en général le lundi soir à 17h00, 44 séances ordinaires, effectué tous dicastères confondus un total de 406 heures de vacations et accompli 1'020 km de déplacements à ce titre. Pour garantir le respect des mesures sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19, les séances se sont tenues en vidéo-conférence à partir du lundi 16 mars et ensuite au foyer de la salle villageoise depuis le 20 avril, situation prolongée au-delà de la fin de l'année.

- **Conseil Général**

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni à deux reprises en 2020 sous la présidence de M. Serge Juillerat, président depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Il a examiné et adopté les comptes 2019 et le budget 2021. En cette année particulière, aucun préavis municipal n'a été déposé.

## **Greffé municipal**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 par Mme Mireille Hofer à 45% dès le 1<sup>er</sup> avril 2017)

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Suivi et maintenance du site internet et de l'informatique communale
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Contrôle des habitants et délivrance des cartes d'identité

## **Bourse communale**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 par Mme Stéphanie Martin à 25% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020)

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA, etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (218)
- ◆ Suivi des factures, rappels (79) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (environ 1544 factures)
- ◆ Comptabilité de la Station Intercommunale d'Épuration Grancy-Senarclens (SIEGS) - SM

## **Personnel communal**

### • **Employé communal**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> mai 2012 par M. Beat Baumann à 100%)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, M. Beat Baumann est responsable de la station d'épuration pour nos deux villages de Grancy et Senarclens. Il est secondé par M. Stéphane Willen, employé communal de Senarclens. En plus de la surveillance de la déchèterie, il effectue le balayage de nos routes et collabore à la floraison qui borde les bâtiments communaux. Il remplace la concierge du collège et effectue divers travaux dans les forêts communales sous le contrôle du garde-forestier. Durant l'hiver il dégage et sale les routes communales. L'entretien des machines, des bâtiments et divers travaux de peinture ponctuent son occupation hivernale. - CH

### • **Concierge du collège**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019 par Mme Nathalie Araujo de Sá à 25%)

Madame Nathalie Araujo de Sá s'occupe du nettoyage régulier du Collège, de la mise à disposition du foyer et de la grande salle lors des locations. Lui incombe aussi la tâche de vérifier l'état des locaux après chaque utilisation de la grande salle ou du foyer par les divers locataires. Mais, en 2020, ces tâches ont quelque peu été perturbées. Le Covid-19 a obligé Madame Araujo de Sá à réorienter ses tâches : nettoyage et désinfection quotidiens des classes, WC, bureaux ou autres au gré des diverses règles « covidiennes » qui se suivaient mais ne se ressemblaient pas. Nous la remercions pour sa souplesse. – MS

### • **Surveillante de la Grantine**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 par Mme Béatrice Reichenbach à 25% et depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020 par Mme Stéphanie Seydoux à 25%)

Les tâches principales de la surveillante sont d'accueillir les enfants inscrits à la fin de la période scolaire du matin, de leur servir les repas préparés par le restaurant de Grancy et de les surveiller jusqu'à la reprise des classes en début d'après-midi. Elle est également en relation directe avec les parents pour les inscriptions et la gestion des absences. Comme le sous-titre l'indique, Madame Reichenbach a quitté son poste fin octobre. Elle a préféré se concentrer entièrement à son emploi à Cossonay. Madame Stéphanie Seydoux l'a remplacée. C'est un plaisir d'avoir à nouveau une excellente surveillante. – MS

## 2. Finances

### Comptabilité générale

Une fois n'est pas coutume : alors que le budget prévoyait un excédent de charges de fr. 42'182.00, l'exercice 2020 l'a confirmé puisqu'il ne s'en éloigne que de très peu en présentant un solde négatif de fr. 49'951.00 après des amortissements de fr. 78'256.61 sur le patrimoine financier. Cet excédent de charges provient principalement de la diminution des recettes fiscales et a pu être maîtrisé en renonçant à certaines dépenses d'entretien pourtant budgétées et reportées d'une ou deux années.

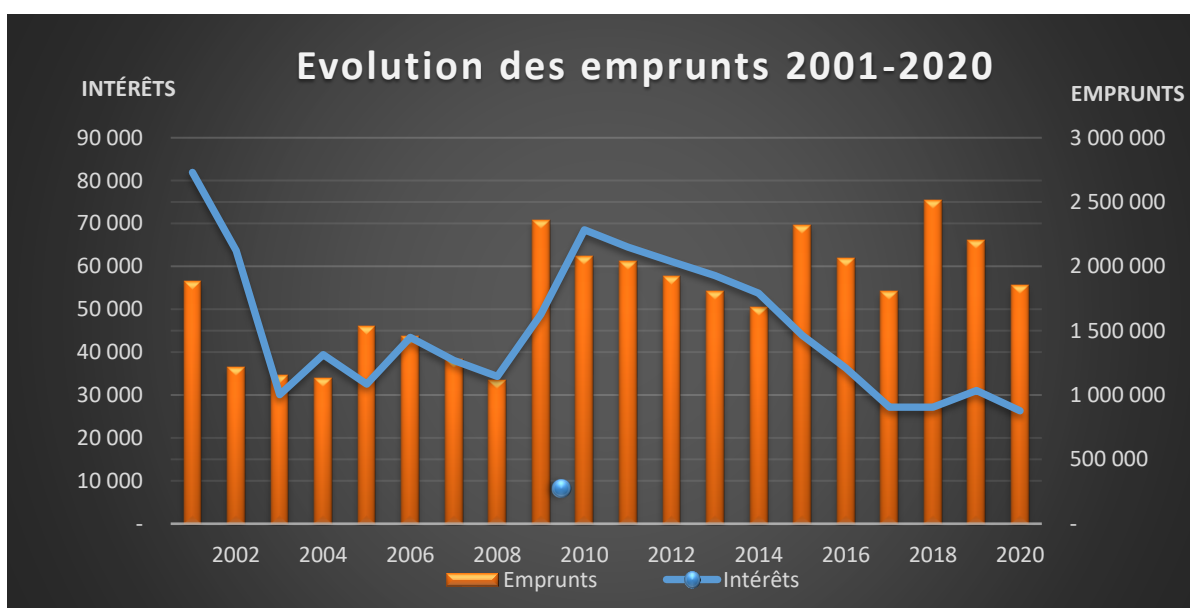
La commune a diminué ses dettes en remboursant en 2020 un montant de fr. 350'000.-, ce qui a fait passer le montant total des emprunts à moyen et long terme de fr. 2'200'000.- en 2019 à fr. 1'850'000.- en 2020. Les fonds de réserve ont pour leur part été augmentés d'un montant net de fr. 584'160.97 (voir aussi sous **Service financier**) qui porte ainsi leur valeur comptable 2020 à fr. 2'517'779.44 dont fr. 832'217.95 de réserves affectées (eau et EC/EU), fr. 185'657.39 au fonds de renouvellement « Carburants » et fr. 836'000 de réserve pour les investissements futurs.

### Impôts et taxes

La baisse des rentrées fiscales amorcée en 2019 s'est confirmée, le total des impôts encaissés ayant diminué de fr. 68'684.28 pour s'arrêter à fr. 1'231'932.83 en 2020. La forte baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (- 18%) et de l'impôt sur la fortune (- 10%) a été partiellement compensée par la hausse des impôts à la source et des personnes morales ainsi que celle des revenus conjoncturels (droits de mutation et part sur les gains immobiliers).

### Service financier

Le mode de calcul des acomptes de la facture sociale et de la péréquation étant basé principalement sur les rentrées fiscales datant de deux ans auparavant (2018 pour 2020), le décompte final des dépenses thématiques de l'exercice 2019 a été imputé sur l'exercice 2020 mais il n'en a pas été tenu compte dans le calcul des acomptes. La Municipalité a donc attribué un montant de fr. 451'000.- au fonds de réserve pour la péréquation pour le porter à fr. 571'000.- en prévision du décompte final 2020 et de l'exercice 2021. Le montant total des intérêts passifs se monte à fr. 26'330.15 et reste à un niveau historiquement bas puisqu'il représente un taux d'intérêt annuel moyen pondéré de 1.30%.



### 3. Domaines et bâtiments

#### Forêts

Durant l'année 2020 sur une possibilité de coupe de 1'350 m<sup>3</sup>, nous avons exploité 1'040 m<sup>3</sup> de bois en coupe normale et 471 m<sup>3</sup> de chablis (125 m<sup>3</sup> à cause du vent et 346 m<sup>3</sup> dus au bostryche). Le début de l'hiver doux et humide ayant rendu les conditions de débardage difficile, il a fallu patienter jusqu'au printemps pour sortir les bois. Des chênes sessiles, poiriers sauvages, douglas et pins ont été plantés, ces espèces devraient mieux supporter le changement climatique.

La fusion des triages forestiers du Veyron et d'Apples en 1 groupement (Veyron-Léman) et 2 triages (Senoge et Haute-Morges) a été acceptée et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Près de la maison des bois, un canapé forestier a été créé par le jardin d'enfants « Les p'tits Z'écureuils », ils s'y rendent 3 matins par semaine. - *PP*

#### Bâtiments communaux

Au vu de l'année écoulée, il y a eu principalement les réparations habituelles et nécessaires pour l'entretien du parc immobilier. Pour des raisons budgétaires, nous avons préféré remettre à 2021 la fin de la remise à neuf des façades de la salle communale. Néanmoins, nous avons pu voir se creuser une fosse au centre du village. Est-ce pour rivaliser avec Berne ? Disons plutôt que c'était un plaisir de voir se concrétiser les premières étapes du projet du « Quartier de la Laiterie ». Ce n'est pas un projet facile dans sa mise en œuvre. Il y a quelques défis géologiques et techniques. Nous nous réjouissons de voir le centre du village refaire peau neuve. – *MS*

### 4. Travaux publics

#### Urbanisme

Le développement du village s'est poursuivi en 2020 avec l'octroi de permis de construire pour un total de 18 nouveaux logements, qui viennent s'ajouter aux 28 de 2019.

La dernière pièce du puzzle de l'aménagement du territoire de la Commune a été posée le 6 octobre 2020 lorsque les actes notariés relatifs au remaniement parcellaire concernant les parcelles n° 48 et 338 ont été signés. Ce point final tant attendu ferme définitivement l'énorme et lourd dossier de révision du Plan Général d'Affectation de la commune de Grancy qui aura traversé pas moins de quatre législatures. Place maintenant aux nouveaux projets !

#### Routes

Les prestations de la DGMR pour le service hivernal des traversées de la localité (déneigement et salage) pour la période comprise entre octobre 2019 et avril 2020, se monte à fr. 2'391.85. Aucun travail de déneigement n'a été effectué durant la période précitée. – *CD*

#### Parcs et promenades, cimetières

Notre employé communal s'occupe de l'entretien des gazons, de l'église, des places communales et du préau du collège, ainsi que du cimetière et des tombes abandonnées. - *CH*

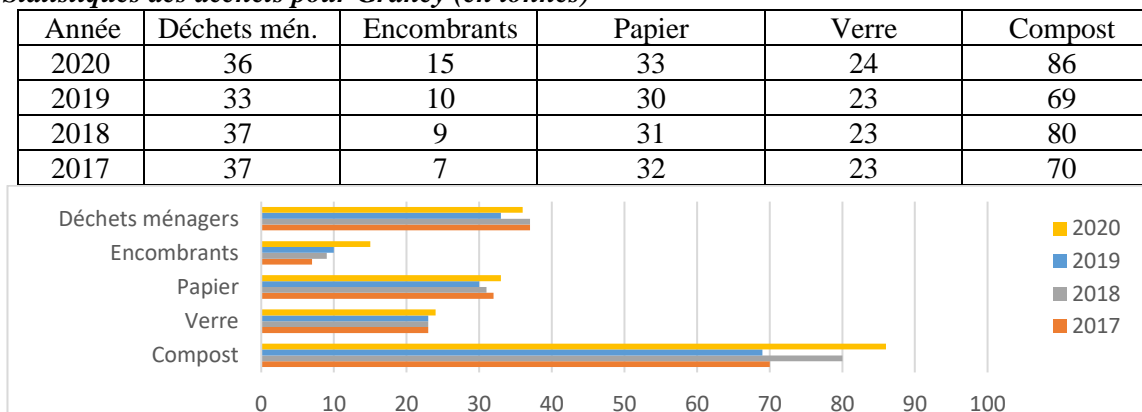
#### Déchets et ordures ménagères

La totalité de nos déchets incinérables et encombrants est acheminée à la Société Valorsa SA, à Penthaz, par l'entreprise Borgeaud Transports SA à Cossonay. Ces déchets sont triés, broyés et acheminés à l'usine d'incinération Tridel à Lausanne en bennes par train CFF.

Une benne à papier/carton est déposée sur la place du battoir à disposition des habitants de Grancy. A la route de Vullierens, les déchets de cuisine crus et cuits sont ramassés et valorisés par BioEcoEnergie SA, à Gollion et un big bag pour la récupération du flaconnage a été mis en place. Deux fois par année, nous effectuons un ramassage spécial des encombrants et ferraille. Les gazons

et les branches peuvent être acheminés à notre compostière de Surchaux. Après analyse et en comparaison avec les années précédentes, nos déchets sont restés plus ou moins stables. Toutefois, les encombrants et le compost ont légèrement augmenté. - CH

#### Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)



### Assainissement et épuration

Les installations techniques de la SIEGS ont bénéficié de divers travaux d'entretien tels que la révision du brasseur du stockeur à boues, le remplacement d'une vanne à boues et diverses interventions sur le réseau câblé. Deux campagnes de déshydratation organisées durant l'année (mai et septembre) ont permis d'acheminer à la STEP de Vidy 33.38 tonnes de boues à incinérer ainsi que le sable recueilli lors de la vidange et du nettoyage du silo à boues effectués à l'issue de la deuxième campagne. Le coût d'exploitation total de la station d'épuration se monte à fr. 93.10 par habitant (fr. 89.10 en 2019).

La quantité d'eaux claires arrivant dans le réseau des eaux usées reste problématique. De nombreux déversements échappant au traitement biologique pèjorent également le bilan général et expliquent en bonne partie l'insuffisance de production de boues. La poursuite des travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux claires et d'eaux usées améliorera de façon significative la situation et demeure un objectif prioritaire pour la Municipalité. A ce titre, les collecteurs desservant les quartiers "Les Pâles" et "Efferjus" et le long de la route de Vullierens ont bénéficié d'un curage avec passage de caméra dont le rapport servira à analyser les futurs travaux de mise en séparatif à effectuer dans ce secteur. Au Sétif, le collecteur en ciment, obstrué et percé en divers endroits, a été remplacé sur une soixantaine de mètres. - CD

## 5. Formation, jeunesse, culture et églises

### Associations scolaires intercommunales

Les élèves secondaires des 5 nouvelles communes de l'ASICOPE sont désormais enclassés au PAM, ils utilisent les lignes publiques pour s'y rendre.

Début d'année difficile, avec l'arrivée du coronavirus. Les écoles et cantines ont été fermées du 16 mars au 11 mai 2020. Reprise 1 jour sur 2 jusqu'à fin mai.

A la cantine, les élèves sont agités et perturbateurs, il y a beaucoup de tension, y compris entre les surveillants. Un cours de coaching pour les surveillants sera organisé début 2021.

En automne, l'ASICOVV nous annonçait la fermeture de nos 2 classes d'école, avec celles de La Chaux et de Chavannes-le-Veyron, pour la rentrée 2021. Les 3 communes ont rapidement réagi, un groupe de parents a également lancé une pétition, largement signée par les habitants, demandant de revoir leur décision. Il semble qu'il y ait un espoir pour les classes de Grancy. - PP

## **Cantine scolaire - Grantine**

Madame Stéphanie Seydoux est notre nouvelle surveillante, elle est très appréciée par les enfants et entretient de bons contacts avec leurs parents. Une bonne vingtaine d'enfants sont inscrits cette année et une douzaine la fréquente tous les jours. Les jours de forte affluence, Mme Nathalie Araujo de Sá, notre concierge, donne un coup de main. Certains enfants ont un comportement difficile et inadapté qui peut mener à des sanctions comme le prévoit notre règlement. - *PP*

## **Affaires culturelles et de loisirs**

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations régionales avec un accent particulier sur les sociétés locales, surtout lors d'événements destinés à la population. L'année 2020 ayant été avare de tels moments festifs, nous espérons tous que l'année 2021 nous permettra enfin de nous rassembler tous ensemble afin de retrouver une vie sociale digne de ce nom.

Fêter nos nonagénaires est un excellent moment d'échanges, de partage, de souvenirs pour les membres de la Municipalité ! En 2020 nous n'avons malheureusement pas eu le plaisir de nous rendre au domicile de l'un de ces aînés pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui apporter nos meilleurs vœux de santé. A noter que M. Jean-Pierre Boven, doyen de la commune, a fêté lui ses 97 ans en janvier.

Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue en tant que nouveaux citoyens de Grancy à Lucie de Montmollin, Cassandre Wuarchoz, Cloé Devantay, Noé Siegrist et Marine Bourqui qui ont fêté leur 18<sup>e</sup> anniversaire en 2020. La traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux citoyens a également dû être reportée à des temps plus cléments.

- **Groupe Seniors**

Durant cette période de pandémie, aucune activité n'a pu être organisée. Toutefois les responsables ont imaginé une chaîne téléphonique pour rester en contact avec chacun et prendre de leurs nouvelles. A Noël, elles ont rendu visite aux aînés en leur distribuant un cornet de biscuits et depuis la fermeture des restaurants, elles leurs livrent une fois par mois le repas à la place de la table au bistrot. Nous les remercions pour leur engagement et leur disponibilité. Madame Véronique Fuchsmann a ouvert une table d'hôtes. Elle accueille 4 personnes une fois par mois. Ce sont généralement les mêmes personnes qui s'y rendent, l'ambiance y est très sympathique. - *PP*

## **Eglises**

Toujours à cause de la pandémie, la fête de Noël n'a pas pu être organisée. Un essai pour faire un culte centralisé par dimanche à Cossonay est en route. Toutefois à Pâques et Noël, il y aura une célébration dans chaque village. - *PP*

## **6. Sécurité publique**

### **Contrôle des habitants**

La commune de Grancy a enregistré en 2020, 20 arrivées, 25 départs, 5 naissances et 1 mutation (changements d'état civil, décès, etc.). 16 cartes d'identité ont été délivrées ainsi que 22 permis de séjour et d'établissement B, C, L ou G. La population de Grancy au 31 décembre 2020 se monte à 406 personnes, dont 338 suisses et 68 étrangers. - *MH*

### **Service de défense incendie et secours (SDIS)**

Le SDIS Venoge est basé à Penthalaz. Il compte 350 sapeurs-pompiers volontaires pour 27 communes et assure un standard de sécurité incendie pour environ 26'000 habitants. Le SDIS comprend 3 détachements de premier secours (DPS) qui sont basés à Penthalaz, l'Isle et La Sarraz. Ceux-ci peuvent être renforcés par les détachements d'appui (DAP), stationnés à Penthalaz, L'Isle,

La Sarraz, Bousens et Grancy. Depuis le 1er juillet 2016, un pompier permanent puis un second à 50 % ont été engagés pour renforcer l'état-major du SDIS Venoge. - CH

### **Protection civile (PCi)**

Le siège de la protection civile (ORPC) du district de Morges qui regroupe 62 communes est basé à St-Prex. Cette organisation planifie les cours de répétitions, organise des cours de perfectionnement et effectue des travaux d'intérêt général sollicités par les communes et le CODIR. Dès le début de l'année 2020, suite à la pandémie de Covid-19, la PCi a été sollicitée à de nombreuses reprises pour renforcer et seconder l'EMCC. A Grancy, nous bénéficions d'un abri PCi communal de 240 places. Ce dernier se trouve dans le parking du bâtiment de la Grange-Rouge, chemin de la Léchère 4. - CH

## **7. Affaires sociales**

D'une manière générale, les affaires sociales sont principalement une activité intercommunale et une prise en charge régionale par des professionnels. Voici néanmoins quelques nouvelles :

### **ASPMAD – Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile du Nord Vaudois**

L'année 2020 est marquée par une baisse de l'activité en rapport à l'année 2019. Ce ralentissement est directement lié à la situation de pandémie et aux mesures d'adaptation de l'activité prises pour concentrer et réorganiser les prestations lors de la première vague de contamination au virus. L'ASPMAD enregistre ainsi quelques semaines, au cours du deuxième trimestre, durant lesquelles l'activité a chuté de 20%. Une subvention exceptionnelle du canton permet de compenser cette situation et de présenter un bilan annuel à l'équilibre.

Prestations fournies pour Cossonay :

- 2020 – 50'465 heures
- 2019 – 49'853 heures
- 2018 – 46'639 heures

Sur 9 régions, seules 3 régions ont vu les heures augmenter. Comme à Cossonay. - MS

### **EHNV – Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois**

L'an dernier, ce rapport se terminait ainsi : « Et enfin, rien de nouveau dans ce plan stratégique si ce n'est l'éternelle tension entre une pression de la toute-puissance de l'efficacité et la nécessité d'un service public. Équilibre difficile à trouver ! » 2020 a mis en lumière cette réalité. Les EHNV ont vécu ce que tous les hôpitaux ont vécu. Une course pour s'adapter à la situation sanitaire. Néanmoins, les comptes finaux semblent nettement meilleurs que ce qui avait été pronostiqué. Les subsides de l'Etat ont aidé à contrecarrer la difficile efficacité d'un service mis à mal par la situation sanitaire.

Une subvention cantonale de fr. 11'000'000.- et une augmentation du nombre des pratiques médicales, notamment par les dépistages (40'000 en 2020), permettent aux EHNV de terminer avec un résultat positif de fr. 198'098.- au lieu d'un déficit budgété à fr. 3'850'105.-.

Nous constatons que le fameux plan stratégique revu en plan 2021-2026 reste dans l'optique du maître mot d'optimisation et du désir de centraliser les soins hospitaliers à Orbe et Yverdon. Est-ce que le Covid a eu un impact sur la stratégie ? On ne dirait pas. - MS

### **AJERCO – Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay**

L'AJERCO c'est le regroupement de 27 communes qui a pour tâche de répondre à la législation d'une prise en charge des enfants en âge préscolaire et d'une école continue. Donc, d'une infrastructure parascolaire. 2020, c'est :

- Préscolaire : 8 garderies – 208 places – 544 enfant accueillis
- Parascolaire : 7 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et 1 accueil parascolaire de midi (APMI) – 172 places – 368 enfants

- Accueil familial : 53 accueillantes en milieu familial
- Préscolaire : 194 places – 255 enfants accueillis – 152'233 heures d'accueil
- Parascolaire : 181 places – 238 enfants accueillis – 78'664 heures d'accueil

Notons que les cantines communales telle que notre Grantine ne sont pas comptées dans ces statistiques. – MS

## 8. Services industriels

### Service des eaux

Depuis l'entrée en vigueur de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public (OPBD) et la reconnaissance de la directive SSIGE W12 (Sté Suisse des Industries du Gaz et des Eaux) pour l'autocontrôle des distributeurs d'eau potable par l'Office Fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), les exigences en matière d'autocontrôle ont été renforcées. La Municipalité a donc mandaté les Services Industriels de la Ville de Morges pour effectuer les prélèvements annuels prescrits concernant notre réseau communal de distribution. Les échantillons prélevés sont analysés par le laboratoire du Service des Eaux de la Ville de Lausanne. Le dossier d'autocontrôle, élaboré durant l'année et comportant de nombreuses rubriques, est actuellement soumis à l'Office de la Consommation (OFCO) pour approbation.

Le contrôle des 21 bornes hydrantes et des 18 vannes de réseau situées sur le territoire communal a conduit à la révision de trois d'entre elles. Pour les besoins des ménages, ce sont 24'104 m<sup>3</sup> d'eau qui ont été utilisés pendant l'année, ce qui représente une augmentation de la consommation d'environ 12% par rapport à 2019.

Le couvercle du puit de captage d'eau « aux Fontaines » a été cassé lors de travaux agricoles. Cet incident a permis de situer ce captage qui ne figurait sur aucun document. La chambre de captage a été réhaussée par la pose d'un cône asymétrique avec un couvercle en fonte fermé à clé. - CD

### Eclairage public

Sur les 60 points lumineux de la commune, 43 sont équipés par des lampes au sodium 125 watts et le solde par des LED. Durant l'année écoulée, 4 luminaires ont été transformés et équipés de lampes LED. - CD

### Station de carburants

Pour l'année écoulée, 139'200 litres d'essence et 141'163 litres de diesel ont été consommés. Ce qui représente par rapport à l'année précédente, une diminution de consommation d'environ 8% pour chaque type de carburant. - CD

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Devantay

Mireille Hofer